

Paris, le 21 mars 2023

Note à

Mesdames et Messieurs les
directeurs interrégionaux

Monsieur le directeur général de
l'école nationale de protection
judiciaire de la jeunesse (ENPJJ)

Madame la sous-directrice des
missions de protection judiciaire et
d'éducation,

Monsieur le Chef de cabinet

**Gestion interne de la campagne de mobilité spécifique pour les postes de
correspondant insertion et de conseiller technique en charge du placement judiciaire**

PJJ – 2023/ SDRHRS n° 12

**OBJET : Publication des postes de correspondant insertion et conseiller technique en
charge du placement judiciaire.**

P.J. :

ANNEXE 1 : Fiches de postes génériques

ANNEXE 2 : Liste des postes

ANNEXE 3 : Fiche de vœux

La présente note a pour objet d'ouvrir la campagne de mobilité spécifique destinée à
pourvoir les postes de correspondant insertion et conseiller technique en charge du
placement judiciaire nouvellement créés.

Postes de correspondant insertion :

Dans le cadre du plan d'actions Insertion porté par la Direction et validé par le Garde des sceaux en 2022, des postes de correspondant insertion sont créés au sein des services territoriaux de milieu ouvert afin d'animer les partenariats pour faciliter l'inscription des jeunes dans les dispositifs de droit commun et afin de favoriser l'évaluation de la situation scolaire et professionnelle de tous les jeunes pris en charge.

Les postes de correspondant insertion sont ouverts aux agents appartenant aux corps d'éducateur, de chef de service éducatif et de professeur technique.

Peuvent candidater sur ces postes :

- les fonctionnaires titulaires
- les agents bénéficiant d'un contrat à durée indéterminée et exerçant les fonctions d'un des corps précités.

Poste de conseiller technique en charge du placement judiciaire :

La création de postes de conseiller technique en charge du placement judiciaire a été actée par la direction de la Protection judiciaire de la jeunesse dans le cadre des Etats généraux du placement. Ces créations de poste répondent à l'objectif de renforcer le pilotage et l'animation du dispositif de placement.

Les postes de conseiller technique en charge du placement judiciaire sont ouverts aux agents appartenant aux corps de directeur des services, de cadre éducatif, de professeur technique et de conseiller technique de service social.

Peuvent candidater sur ces postes :

- les fonctionnaires titulaires
- les agents bénéficiant d'un contrat à durée indéterminée et exerçant les fonctions d'un des corps précités.

La date limite des candidatures est fixée au 7 avril 2023.

Les postes de correspondant insertion et de conseiller technique en charge du placement judiciaire sont soumis à entretien préalable obligatoire donnant lieu à rédaction d'un compte rendu d'entretien.

Les agents souhaitant candidater sont invités à solliciter un entretien auprès des recruteurs (cf. annexe 2).

Les entretiens devront avoir lieu jusqu'au 12 avril 2023 date de rigueur.

Les agents pourront annuler leurs vœux jusqu'au 28 avril 2023.

Les agents qui candidateront à la fois à cette campagne de mobilité spécifique et à une autre campagne de mobilité :

- campagne classique pour les corps de professeur technique, cadre éducatif, chef de service éducatif, et éducateur, (note PJJ – 2023/SDRHRS n°8 du 13 mars 2023)
- campagne fil de l'eau du mois de mars (publication du 17 mars 2023)
- campagne ATIGIP (note ATIGIP-DAP- PJJ- appel à candidatures du 9 mars 2023)

sont informés que s'ils sont retenus en n°1 sur un poste relevant de cette campagne (poste de correspondant insertion ou de CT Placement judiciaire), les autres vœux qu'ils auront formulés dans le cadre des autres campagnes ne seront pas examinés.

La prise de fonctions est prévue au 1er septembre 2023.

Les demandes de mutation seront examinées dans le cadre d'une réunion d'arbitrage présidée par la sous-directrice des ressources humaines et des relations sociales ou son adjoint à laquelle participent les DRH ainsi que la responsable de la gestion RH de l'ENPJJ.

La Sous-Directrice des Ressources Humaines
et des Relations Sociales



Marie-Cécile LAUNAY